



La direction avance à marche forcée sur son projet de déménagement sur Nanterre qu'elle appelle Campus\* (qui est une erreur de langage, voir définition en fin d'article car Groupama n'est pas véritablement une université).

Son objectif : aller très vite sur ce projet pour une première migration des salariés au retour des vacances d'été (après la plage, direction Nanterre).

### OPERATION TASSEMENT : 5626 m<sup>2</sup> en moins pour les salariés

La direction indique officiellement que les structures accueillant les salariés de 2017 à 2020 feront 55 943 m<sup>2</sup> au lieu de 61 569 m<sup>2</sup> actuellement. C'est une perte sèche de 5 626 m<sup>2</sup>. C'est surtout le risque que nous soyons moins bien installés. Bien sûr, la direction, la main sur le cœur, répète que vu la configuration des immeubles, cela ne posera pas de problème !! Ayez confiance dit-elle, mais peut-on la croire ?? Or, que constatons-nous sur ces futurs immeubles :

#### Septembre 2017 Parc Ouest 1 (West Park 1)\*\* 14 335 m<sup>2</sup> 8 étages

Sur ce site, la totalité de **Groupama SA** (574 salariés et 88 prestataires) (hormis la construction, le CSP Paie et le CSP Compta) et une partie de **GAN Assurances** devraient être regroupés. Sachant que GSA occupe actuellement 13 834 m<sup>2</sup>, il resterait peu d'espace à GAN Assurances (501 m<sup>2</sup>). N'y aurait-il pas ici déjà un petit problème de place ? De plus, il faut aussi prévoir l'espace pour les services G2S qui sont basés sur Michelet (912 m<sup>2</sup>) pour lequel la direction n'a pas indiqué la destination finale. "Chaud pour loger tout le monde, non ...?"

#### Octobre/Novembre 2017 Parc Ouest 3 (West Park 3)\*\* 1179 m<sup>2</sup> 9 étages

Il n'y aura que 3 étages sur l'ensemble de l'immeuble qui seront occupés par **GAN Assurances**. La direction indique qu'il s'agirait d'un bâtiment dédié à un fonctionnement dit "agile" : espace projet collaboratif temporaire pour entre autres le projet Idéo Gan. Les salariés sur ce projet devraient naturellement retrouver leur poste dans leur service d'origine.

#### Janvier 2018 Parc Ouest 5 (West Park 5)\*\* 10 022 m<sup>2</sup> 8 étages

**GAN Assurances** (2<sup>ème</sup> vague), **GAN Prévoyance** et **GSA Construction** seraient les heureux bénéficiaires de ce lieu. La direction parle de synergie et de rapprochement des équipes et des métiers. Nous pouvons constater que pour GAN Assurances, les immeubles Parc Ouest 1 et Parc Ouest 5 sont les plus éloignés les uns des autres. Bravo le rapprochement qu'elle nous vante !!

#### Avril 2018 Parc Ouest 2 (West Park 2)\*\* 18 139 m<sup>2</sup> 7 étages

Ici devraient loger la totalité de **Groupama Gan Vie** (1073 salariés dont 92 prestataires) **Groupama Epargne Salariale** (39 salariés) et **GAN Patrimoine** (13 salariés) qui occupent actuellement 18 904 m<sup>2</sup> au total. Encore, un manque d'espace de 765 m<sup>2</sup> !!

#### Septembre 2020 Parc Ouest 4 (West Park 4)\*\* 12 269 m<sup>2</sup> 8 étages

Il abritera la totalité de **Groupama Supports et Services** (452 salariés dont 38 prestataires), **Groupama Protection Juridique** (131 salariés dont 4 prestataires), le **CSP Compta** (69 salariés dont 1 prestataire) et le **CSP Paie** (55 salariés dont 1 prestataire) sur 13 732 m<sup>2</sup>. Ici, 1 463 m<sup>2</sup> de moins pour tasser un peu plus les salariés !!

## CSP Compta ailleurs pendant trois ans

Le CSP Compta, actuellement sur Michelet, ne rejoindra qu'en septembre 2020 l'immeuble Parc Ouest 4 car la direction veut entamer des travaux sur cet immeuble après le déménagement de GGVié en avril 2018. Les collègues seront affectés sur un autre immeuble pendant cette période. Lequel ? mystère !! La direction n'a pas su répondre.

## GSA pas de double bureau

Les lieux partagés (centre d'affaire ou "business center") sur Piazza ne seront mis en place qu'après le départ des salariés GGVié sur Nanterre, les déménagements de tous les salariés de GSA ayant déjà eu lieu sans possibilité de retour. La CGT revendique toujours des locaux à Noisy pour les salariés de GSA ne pouvant pas aller sur le site de Nanterre. La direction ne l'entend pas de cette oreille et refuse !!

## G2S retenu pour l'aménagement et l'exploitation des bâtiments

C'est G2S qui s'occupera de la phase 2 du "macro" et "micro zoning", du pilotage et ensuite de l'exploitation des bâtiments. Ce n'était pas acquis par avance, sachant que la direction voulait mettre en concurrence G2S avec d'autres prestataires (le bailleur ou autre). C'est une bonne chose pour nos collègues. Par contre, mauvais point pour la direction qui ne voulait pas jouer la mutualisation communautaire du groupe ! Elle ne retient finalement G2S que parce que le bailleur prendrait 17 % plus cher pour réaliser les différents plans d'installation.

La direction indique que les baux (avec Icade) sont signés sauf pour le parc Ouest 4.

## Restauration

La restauration reste encore une préoccupation qui fâche la direction car ces scénarii à elle divergent de ceux des organisations syndicales. La restauration est une prérogative des CE. Les CE G2S et GSA ont délégué à G2S cette prestation, le CI GAN la gère pour ses ressortissants GAN (ce dernier prévoit d'ester en justice sur ce sujet). Pour la CGT, tous les CE doivent se regrouper sur ce point afin de mettre en place une restauration commune à destination de tous les salariés.

## Quid de l'immeuble Malesherbes ?

La direction a un projet immobilier sur l'immeuble Malesherbes qui n'est actuellement pas finalisé. Il abrite Groupama Immobilier, G2S, Gan Patrimoine et la restauration de l'immeuble et d'Astorg). Elle n'indique pas le point de chute éventuel des salariés de la fin de cette étude et à quelle date un probable déménagement aura lieu.

**\*campus** : définition du dictionnaire : ensemble universitaire regroupant unités d'enseignement. (Etymologiquement du latin *campus* (« place », « large espace », « plaine ») avait donné *champ* en français, les États-Unis l'ont adopté tel quel pour désigner un ensemble de bâtiments universitaires et résidences étudiantes et le français l'a adopté à son tour dans ce sens). On est loin de cette définition dans le cadre du futur lieu de déménagement à Nanterre.

**\*\* Parc Ouest** au lieu de l'anglicisme *West Park* que les directions comme les publicitaires qui usent et abusent de terme anglais. Comme le rappelle la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'obligation de l'emploi de la langue française, elle précise dans son article 1 "Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics."

**AGIR AVEC LA CGT POUR VOS FUTURS CONDITIONS DE TRAVAIL :  
UNE NECESSITE !!**